

Lady Aberdeen a acquis en outre notre estime pour le jugement précéux qu'elle vient de porter sur notre race.

— Le 4 novembre a été célébré à la Guadeloupe, le quatrième centenaire de la découverte de cette île par Christophe Colomb.

— Les élèves du couvent de Sainte-Anne viennent de suivre les exercices d'une retraite prêchée par M. l'abbé D. Pelletier, directeur des ecclésiastiques du Collège.

— C'était grande liesse à l'école d'Agriculture mardi, à l'occasion de la fête légendaire de la "Grosse gerbe": grand congé, et dans la soirée de joyeuses agappes auxquelles M. le directeur de l'école conviait élèves et fermiers.

Plusieurs citoyens ont bien voulu aussi prendre part à cette fête intime, et encourager de leur présence nos jeunes et vaillants agriculteurs

— La convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec aura lieu, cette année, à St-Hyacinthe les 5, 6 et 7 décembre prochain.

Le foin canadien en Angleterre. — On continue de recevoir de temps en temps des nouvelles au sujet de l'excellente réputation qu'acquiert le foin canadien sur le marché anglais. Une lettre de Bristol, Angleterre, dit: Il est étonnant de voir l'énorme quantité de foin étranger qui encombre notre marché.

Si les exportateurs canadiens étaient plus particuliers dans le choix de leur foin, tout serait bien; je conseillerais aux exportateurs d'afficher sur chaque balle de foin le mot "Canadien"; de cette façon, l'acheteur saurait de quelle provenance est l'article acheté. Il est reconnu que c'est le foin canadien qui se vend le mieux et qui est regardé comme le plus recommandable.

Cette manière d'agir ne pourrait donc qu'être très profitable aux marchands de foin du Canada; elle ne pourrait qu'augmenter le commerce du Canada. J'apprends qu'un propriétaire de haras, ayant plus de 600 chevaux, déclare que ses chevaux semblent préférer de beaucoup le foin canadien à tout autre.

La session provinciale.—La troisième session du huitième parlement s'est ouverte le 9 novembre.

Voici les parties les plus importantes du Discours du Trône que nous ne pouvons publier au complet, faute d'espace.

ENCOURAGEMENT A L'AGRICULTURE

"Vous serez encore appelés pendant cette session à aider mon gouvernement dans l'œuvre de l'amélioration et du perfectionnement de notre agriculture, qui est la base même de notre prospérité nationale. Le nombre des syndicats de l'industrie laitière a doublé depuis l'an dernier; l'école centrale établie à St-Hyacinthe pour développer cette industrie a reçu plus de deux cents élèves; dans toute la province les cercles agricoles ont surgi comme par enchantement; en un mot l'agriculture a fait des progrès considérables; mais si satisfaisants que soient les résultats obtenus, il y a encore lieu à améliorer et à perfectionner, et les efforts de mon gouvernement se sont particulièrement tournés de ce côté.

SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER

La législation adoptée à la dernière session, concernant les chemins de fer, a eu l'effet désiré. Elle a conservé aux compagnies sérieuses et de bonne foi tous les droits et privilèges qui leur avaient été conférés; elle a opéré l'élimination des compagnies incapables de mener à bonne fin les entreprises dont elles s'étaient chargées; enfin elle a débarrassé la province d'obligations éventuelles qui nuisaient à son crédit. Grâce à la libéralité de la Législature la province s'est créée un réseau de voies ferrées amplement suffisant pour les besoins actuels de la colonisation et de l'immigration. Il n'est que juste que votre sollicitude et vos efforts se portent maintenant vers le développement des régions fertiles que les chemins de fer ont ouvertes aux diverses industries.

ÉQUILIBRE DU BUDJET

Les prévisions budgétaires de mon gouvernement pour l'exercice 1892-93 se sont réalisées; grâce au soin apporté à la perception du revenu, grâce aussi à l'économie pratiquée dans toutes les branches du service public, les recettes ordinaires, y compris le produit des taxes imposées l'an dernier, ont excédé les dépenses ordinaires proprement dites; cet excédant, relativement considérable, a servi à solder des dépenses extraordinaires et à diminuer la dette flottante. De sorte que le rétablissement de l'équilibre dans le budget ordinaire est pratiquement accompli.

Il y a donc lieu d'espérer que non-seulement les impôts ne seront plus augmentés mais qu'ils seront même diminués graduellement dans un avenir rapproché. Cette perspective devra encourager le peuple de la province à exécuter fidèlement les lois édictées pour faire face aux exigences de la situation financière.

MODIFICATION DU BILL DES TAXES

Vous aurez à étudier de nouveau le système de taxation qui a été adopté en 1892, afin de voir quelles modifications il convient d'y apporter. L'expérience acquise par le fonctionnement de ce système et les observations faites par tous ceux qui se sont occupés de cette importante question, vous aideront sans doute à trouver une solution satisfaisante.

L'EMPRUNT DES QUATRE MILLIONS

Mon gouvernement, eu égard à la crise intense